



HAL
open science

Introduction

Monique Kerleau, Stéphanie Laguérodié, Jean-Luc Outin

► **To cite this version:**

Monique Kerleau, Stéphanie Laguérodié, Jean-Luc Outin. Introduction. Monique Kerleau, Stéphanie Laguérodié, Jean-Luc Outin. Crise, inégalités et pauvretés. XXXIe journées de l'Association d'économie sociale, UCL Presses universitaires de Louvain, pp.1-16, 2011, Cahiers du CIRTES, hors-série, 978-2-87463-283-9. hal-00905666

HAL Id: hal-00905666

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00905666>

Submitted on 18 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

L'Association d'Économie Sociale a choisi de consacrer ses XXXI^{es} Journées à la question des relations entre la crise et les phénomènes d'inégalités et de pauvretés. Fondée au début des années 1980 pour être un lieu de recherche et de débat sur les domaines traditionnels de l'économie sociale que sont l'emploi, la santé, le logement, l'éducation, etc., l'Association d'Économie Sociale a abordé régulièrement les thématiques qu'elle a placées cette année au cœur de sa réflexion. En 2007, pour les XXVII^{es} Journées, nos collègues de l'Université de Nanterre avaient organisé le programme autour des « Approches institutionnalistes des inégalités en économie sociale ». En 2010, à l'occasion de son trentième anniversaire fêté à Charleroi avec nos collègues de l'Université de Louvain, l'AÉS avait fait de la crise le sujet central de ses Journées. L'ampleur de la crise de 2008 et ses prolongements actuels du fait de l'endettement des États et des incertitudes qu'il engendre, rend nécessaire la poursuite d'un effort collectif de réflexion. Les conséquences économiques, sociales, voire politiques des mutations qui ont été déclenchées ou accélérées par le krach bancaire initial, interpellent fortement la communauté des chercheurs. De la compréhension des enjeux des transformations en cours, dépendent en effet les choix à faire pour construire une société sachant combiner croissance durable et cohésion forte.

Ces trente et unièmes journées ont été organisées par le Centre d'économie de la Sorbonne de l'Université Paris-I. Elles ont été ouvertes par la conférence de Thomas Piketty, professeur à l'École d'économie de Paris et conclues par celle de Jérôme Vignon, président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Par le choix de son titre « Crise, inégalités, pauvretés », le comité scientifique avait voulu souligner l'existence des connexions entre la dynamique macro-économique récente et les inégalités de revenus. Sans exonérer la responsabilité des dérives des marchés financiers libéralisés, il est possible de démontrer, à la suite notamment des travaux de Thomas Piketty et Emmanuel Saez, le rôle joué par les inégalités dans l'éclatement de la crise financière qui naît aux États-Unis à l'été

2007. D'un côté, alors que les salaires moyens ont stagné, les ménages américains à bas revenus ont été incités à s'endetter, via notamment l'octroi des prêts *subprime*. De l'autre, les hauts revenus ont trouvé leur moteur de croissance dans la montée des profits du secteur financier et la prise de risques qui ont contribué à gonfler artificiellement le prix des actifs. La crise du crédit liée au retournement de la bulle immobilière sera le déclencheur de la crise qui se diffusera à l'ensemble de l'économie et au reste du monde à partir de 2008. Endettement insoutenable des ménages à faibles revenus et fuite en avant dans la rentabilité de l'épargne pour les hauts revenus, tous deux en rapport avec les inégalités de revenus, sont donc à l'origine de la crise financière. La montée des inégalités observée aux États-Unis n'est toutefois pas isolée. Au-delà du choc de la crise de 2008 et de l'appréhension de ses multiples conséquences, l'appel à communication pointait la nécessité d'inscrire l'analyse dans un cadre temporel plus long pour cerner la manière dont les effets les plus visibles de la crise, notamment l'augmentation du chômage, s'articulaient avec des mutations déjà en cours. Était notamment attendue une réflexion sur les outils adéquats pour mesurer et rendre compte des phénomènes économiques et sociaux dans leurs différentes dimensions et dans leur temporalité propre.

Les contributions à cet ouvrage se situent par rapport à cette orientation générale mais dans un canevas thématique et méthodologique ouvert. Sans suivre exactement les choix qui ont présidé à l'organisation des journées, le plan de l'ouvrage ordonne les contributions autour de deux grands thèmes. Le premier examine les effets de la crise dans ses interrelations avec les évolutions du marché du travail et les transformations des conditions d'emploi. Le deuxième aborde la question de la dynamique de la pauvreté et des inégalités sous un angle à la fois plus général ou plus méthodologique, notamment celui de la mesure des phénomènes. Un troisième temps des actes est consacré aux communications présentées dans le cadre des ateliers de l'AÉS autour de questions plus spécifiques posées dans le domaine de l'économie de la santé et de l'économie sociale et solidaire.

1. Crise, marché du travail, conditions d'emploi

La réaction des marchés du travail à la crise constitue un premier élément d'appréciation prospective de l'impact de cette dernière sur la dynamique des inégalités et l'évolution de la pauvreté. Tant l'ampleur de la variation du taux de chômage consécutive au choc de 2008, la temporalité de sa décroissance sur les court et moyen termes, que les modalités d'ajustement choisies par les acteurs dans la gestion des emplois, ont des conséquences sur l'apparition de nouvelles inégalités et pauvretés ou l'enracinement des anciennes. À cette aune, les modèles de

protection de l'emploi et de soutien au revenu des différents pays sont interrogés, dans la manière dont ils ont absorbé la crise et dans leur capacité à la surmonter. Les phénomènes d'hystérèse du chômage et de perte de potentiel productif notamment interviennent de manière importante dans ce processus. Dans ce cadre, les pays avec un marché du travail flexible ne semblent pas avoir fait preuve d'une plus forte stabilité durant la récession ni recouvrer plus rapidement le chemin de la création d'emplois et de la croissance. Mais au-delà de l'interrogation d'urgence sur la sortie de crise et ses effets sur les revenus, c'est plus largement à une mise à plat des modèles sociaux, notamment celui mis en avant par les instances internationales (OCDE) depuis une décennie, que cette dernière a invité. Si en effet le lien a été fait entre la pauvreté de certains ménages et l'origine de la crise, par le biais des *subprimes*, la « grande dépression » vient questionner le modèle de flexicurité en tant qu'il a pu maintenir un niveau élevé d'inégalités et de pauvreté, dans le cadre de régimes de croissance fortement inégalitaires (États-Unis, Grande-Bretagne, Irlande etc.) depuis deux décennies. La présence dans les différents pays de halos du chômage massifs, entre inactivité et sous-emploi, participe de cette situation. La performance à long terme de ce modèle social, mariant la faible protection de l'emploi avec des incitations à la reprise d'un travail, apparaît ainsi pour l'heure remise en cause.

Concernant la réponse des marchés du travail à la crise, les premiers états statistiques convergent aujourd'hui vers le constat que les pays considérés comme ayant un marché du travail flexible n'ont pas mieux résisté à la récession que les pays présentant un plus haut degré de protection de l'emploi. Jean-Marie Le Page montre que les pays classés par l'OCDE comme ayant un faible degré de Législation pour la protection de l'emploi (LPE) ont, en moyenne sur les crises passées, des temps de retour à un niveau de chômage d'avant-crise au moins aussi longs que d'autres pays à haut niveau de LPE. Les phénomènes d'hystérèse propres à expliquer la faible décline du chômage après le retour de la croissance sont mis en avant par l'auteur, comme la déqualification du travail et la baisse du PIB potentiel. Andranik Tangian dresse également de manière convaincante le constat de la relation entre l'intensité de la dépression dans un pays, perçue au travers d'indicateurs de chômage et de dépenses publiques contracycliques, et la flexibilité du marché du travail. Le lien positif entre gravité du choc et flexibilité de l'emploi s'explique d'après l'auteur par une prise de risque accrue des employeurs, qui pourront faire supporter les ajustements aux salariés en cas de perte, tandis que des emplois plus protégés contribuent à stabiliser l'activité. Andranik Tangian porte un regard sévère sur le modèle de flexicurité qui, après des conceptualisations successives par l'OCDE, s'est incarné dans la vision de la sécurité par la flexibilité : la sécurité était celle de la garantie d'un emploi bien rémunéré, grâce à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Rien de tel n'est advenu et l'auteur en appelle

à une révision de l'objectif et des politiques qui s'en inspirent, mettant l'accent vers moins de flexibilité et davantage de bénéfices sociaux.

Une analyse plus fine des comportements sur le marché du travail permet de préciser l'impact de la crise sur la précarité. Laurence Lizé et Nicolas Prokovas montrent, à partir d'indicateurs sur la qualité de l'emploi, que les populations ayant cumulé des emplois courts se retrouvent, au moment de la récession, les premières exclues des emplois ou n'ont accès qu'à des emplois de mauvaise qualité, renforçant leur précarité (retour à l'inactivité ou au chômage fréquent). Ce constat d'un accroissement des emplois de mauvaise qualité pendant la crise est partagé par Jean Bourdon, Christine Guégnard et Claire Michot, qui expliquent, dans le cas du secteur de l'hôtellerie, la difficulté d'insertion durable des apprentis. Concluant avant tout à une précarité structurelle dans ce secteur, leur texte alimente l'idée d'une continuité entre précarité avant la crise et renforcement des difficultés face à l'emploi pendant la crise : la file d'attente sur le marché du travail met de côté les personnes qui ont cumulé des emplois atypiques. On touche là les phénomènes qui contribuent à l'hystérèse du chômage, par le fait que l'éloignement de l'emploi accentué par la crise dégrade les chances pour les individus d'un retour ultérieur à l'emploi.

Ces caractéristiques du marché du travail, révélées ou mises en lumière par la crise, renvoient à la nécessité d'une mise en perspective plus longue, structurelle, de l'état du marché du travail et des comportements de gestion de l'emploi de la part des entreprises ou des salariés. Les recherches en ce domaine s'orientent dans différentes directions, ouvrant les angles d'approche et les indicateurs possibles pour reconstituer le tableau fragmenté des conditions d'accès à l'emploi et de la nature des emplois. La reconstitution des mobilités professionnelles, la mesure de la qualité de l'emploi, l'étude de l'évolution du droit du travail sont autant de pistes d'analyse qui se complètent ou se confrontent. Rappelant l'émergence de la notion de flexicurité aux Pays-Bas au début des années 1990, Bernard Conter et Philippe Lemistre utilisent la batterie d'indicateurs développés progressivement par l'Union européenne dans le cadre de sa stratégie de l'emploi, orientée vers la flexicurité, pour analyser les transitions individuelles (changement de statut d'emploi, de temps de travail, de rémunération). L'appréhension des résultats de cette stratégie est en effet un élément important pour la définition d'un modèle européen, mais les auteurs en montrent la difficulté. La mesure de la sécurisation vers des emplois stables, appliquée au cas français depuis 1998 à partir des indicateurs de l'UE, n'est par exemple pas probante. La situation de l'emploi sur le long terme peut également être perçue au travers de l'évolution des comportements des salariés et des mesures de la qualité des emplois. Camille Signoretto se demande ainsi si l'augmentation des départs volontaires dans les entreprises, à l'occasion de restructurations pour motif économique, ne traduit pas l'insatisfaction croissante des salariés à l'égard de leur travail ou de leur entreprise, voire une forme de résignation qui ferait recourir plus à

l'exit qu'à la *voice* (contestation), alors même que la garantie d'un nouvel emploi n'est pas toujours à suivre. Cette insatisfaction au travail est étayée par Olivier Guillot, qui met en relation, à partir d'une étude sur un panel de ménages européens, l'absentéisme des salariés et leur degré de satisfaction au travail ; le niveau d'absentéisme oscille autour de 15 % depuis 1994, en pourcentage de salariés ayant eu au moins une journée d'absence au travail dans les quatre dernières semaines. Mickaël Portela quant à lui a étudié l'évolution de la qualité des emplois en France pour la génération des jeunes non-diplômés entrants sur le marché du travail en 2004. Il ressort de son étude une stagnation voire une légère diminution de la qualité des emplois pour ce public, qualité mesurée à partir des indicateurs développés par la Commission européenne (statut de l'emploi et ressenti des salariés). La flexibilité ne procède pas ici d'une amélioration du sort des outsiders. Ces appréciations sur la qualité de l'emploi au sens large peuvent être mises en regard avec l'étude de Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella et Ekaterina Melnik sur l'emploi dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, qui en dépit d'indicateurs de qualité objective peu favorables, engendre globalement une plus grande stabilité de l'emploi (il en détruit moins, notamment pendant la crise) et une satisfaction au travail meilleure que les secteurs lucratifs classiques.

La réaction des politiques publiques face à ces évolutions éclatées du marché du travail vise à la fois à soutenir la création d'emplois, par des mesures de « subventions » à l'emploi (différentes sortes de contrats aidés) et à inciter les demandeurs d'emploi à la reprise d'un travail, au travers de dispositifs d'accompagnement et d'incitations financières (impôts négatifs, RSA activité par exemple) ; ces derniers dispositifs s'inscrivent dans la vision dite d'activation des politiques de l'emploi, cadrant avec la logique de la « sécurité » comme pendant de la flexibilité. Cependant, cette logique de l'insertion, par des *process* standardisés, de tous dans l'emploi, se heurte à des réalités de terrain plus complexes. Ainsi, comme le développent Patrick Gianfaldoni et Franck Petit, les structures de l'insertion par l'activité économique, qui intègrent dans l'emploi des personnes souvent éloignées du marché du travail, réalisent un travail d'accompagnement auprès du bénéficiaire qui ne peut se résoudre au seul taux de sortie vers l'emploi classique exigé par l'État pour accorder ses subventions. La logique d'activation rentable (en termes de taux d'emploi) de l'État ne tient pas compte des difficultés d'intégrer le marché du travail ordinaire pour toute une population fragilisée parfois depuis longtemps par les processus d'exclusion de ce même marché. De même pour les seniors, Anne Eydoux montre que les réformes successives des retraites en France comme en Europe font l'économie de la question du maintien en emploi des salariés de plus de cinquante ans, alors que là encore les comportements des entreprises demeurent pour l'instant incompatibles avec cette orientation. Les résultats des politiques publiques d'activation sont toutefois difficiles à mesurer tant de multiples effets jouent pour déterminer à la fois la quantité et la qualité des

emplois. Samir Amine et Pedro Lages Dos Santos trouvent par exemple un effet favorable de l'impôt négatif sur la situation des individus les moins favorisés, à savoir les moins qualifiés : dans le cadre de leur modèle, l'impôt négatif abaisse le niveau de productivité minimale exigé par les entreprises, augmentant ainsi leur demande de travailleurs non qualifiés. Mais leur modèle conclut à une dégradation du niveau de l'emploi du fait d'un moins bon appariement entre les postes et les travailleurs qui affecterait à la baisse la productivité et donc la croissance.

L'éclatement durable des normes d'emploi affecte sans aucun doute l'évolution des inégalités et de la pauvreté, sans que le sens de celle-ci soit uniforme ou pris dans une pente fataliste. Les reconfigurations du marché du travail, de même que les politiques publiques et l'ajustement des modèles sociaux, interfèrent dans ces évolutions. Même si la crise actuelle ne peut qu'influencer défavorablement les perspectives d'insertion et de revenus pour de nombreux ménages, la définition de nouveaux modèles sociaux et de gestion de l'emploi passe pour le moins par une compréhension fine des mécanismes multiples qui influencent la pauvreté et les inégalités, ainsi que par le préalable, pour les bases d'une discussion pertinente, de leur mesure.

2. Pauvretés, inégalités

Dans la plupart des pays de l'OCDE, l'inégalité des revenus était plus marquée au milieu des années 2000 qu'au milieu de la décennie 1980. Dans le même temps, la baisse de la pauvreté relative, liée à l'arrivée à l'âge de la retraite de générations bénéficiant de dispositifs de retraite généreux, s'est interrompue. Il est bien établi que les principales causes du creusement des écarts de revenus depuis les années 1980 sont à rechercher dans les failles du marché du travail : le non-emploi a persisté à des niveaux élevés et a touché les catégories de population les moins qualifiées, les écarts de rémunération entre individus se sont accrus de façon importante et surtout l'emploi rémunéré a vu s'effriter sa capacité à protéger efficacement contre le risque de pauvreté, même s'il en demeure le rempart le plus efficace. D'autres dynamiques sont toutefois en jeu, comme celle évoquée précédemment de l'accentuation des inégalités entre revenus du travail et revenus du capital ou encore celle de l'atténuation de l'impact redistributif des politiques sociales et/ou fiscales. C'est dans ce contexte d'inégalités et de pauvretés croissantes que la crise financière est survenue en 2008 avec pour effet de frapper plus durement ceux qui étaient déjà les plus fragilisés. Cependant avant même que le débat sur les conséquences sociales de la crise n'ait eu le temps de se structurer en profondeur, la crise des dettes souveraines et la crainte des sanctions des marchés financiers qu'elle induit ont entraîné les économies sur le chemin de politiques budgétaires restrictives,

très certainement coûteuses en termes de croissance, vraisemblablement peu favorables à la réduction des inégalités et peu propices à la mise en œuvre de politiques pro-pauvres volontaristes.

Les contributions rassemblées dans les actes n'ont pas la prétention de saisir les interactions entre crise, pauvreté et inégalités dans toutes leurs dimensions. La première partie a montré comment l'augmentation du chômage s'accompagnait d'une dégradation des conditions de retour à l'emploi, la crise ayant notamment pour effet de détériorer la « qualité » des transitions sur le marché du travail. Les textes rassemblés dans cette deuxième partie approchent de façon plus frontale les situations d'appauvrissement induites par la crise, et ceci à partir de divers angles de vue, historique, méthodologique et analytique. Ils s'ordonnent autour de deux grandes thématiques.

La rémanence de la pauvreté et les politiques de lutte contre la pauvreté

C'est en historien de la pensée économique que Jérôme Lallement revient sur l'émergence de l'économie politique au XIX^e siècle contemporaine d'une nouvelle manière de penser la pauvreté. La pauvreté devient une question avant tout économique ; elle ne relève plus de la charité, du maintien de l'ordre public, de la morale ou de la philosophie politique, mais d'une discipline scientifique nouvelle, l'économie politique. Les conséquences de cette mutation sont nombreuses. L'économie politique accapare la légitimité du discours : désormais, c'est d'abord à l'économie politique qu'il appartient de fournir une analyse théorique des causes de la pauvreté. Si la théorie économique est légitime pour analyser et expliquer la pauvreté, c'est à elle seule qu'il appartient de proposer des solutions pour la supprimer. La théorie économique propose une grille d'analyse de la pauvreté, supérieure à tous les autres points de vue parce qu'elle s'appuie sur son statut de science, c'est-à-dire sur sa capacité à énoncer des lois naturelles (ou objectives). L'auteur étudie trois positions : libérale, révolutionnaire et réformiste, à travers trois économistes emblématiques, David Ricardo, Karl Marx et Léon Walras. Tous trois reconnaissent l'existence de lois économiques qui s'imposent aux individus, et c'est précisément l'existence de ces lois qui va déterminer la possibilité ou l'impossibilité de résoudre la question sociale.

Si l'économie politique apparaît ainsi au XIX^e siècle comme la science du « bon gouvernement » de la pauvreté, les débats relatifs à la pauvreté et aux inégalités traversent toute l'histoire politique et sociale des économies développées. Agir sur la pauvreté suppose des instruments d'identification et de mesure. En France, les efforts en ce sens ont connu un essor particulier depuis une trentaine d'années. Au-delà des questions relatives à la disponibilité des données nécessaires ou aux normes fondant les indicateurs retenus, celle des cadres d'analyse pertinents se trouve posée. En 1984, le Conseil de l'Europe proposait de considérer comme pauvres « les

personnes dont les ressources matérielles, culturelles et sociales sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie acceptables dans l'État-membre où elles vivent ». L'intérêt de cette approche générale est d'abord de mettre l'accent sur le caractère relatif de la pauvreté, ce qui conduit à appréhender celle-ci en lien avec les inégalités. Loin d'être une catégorie autonome qui permettrait de décrire une population spécifique, la notion de pauvreté permet d'identifier les situations extrêmes d'un continuum de différences. Ensuite, cette définition souligne le caractère multidimensionnel de la pauvreté. Cela implique de dépasser les seules approches en termes monétaires, même si, dans les économies développées, la faiblesse des revenus en est un marqueur important. La caractérisation en termes de privations ou de conditions de vie est une première façon d'enrichir l'analyse ; mais elle n'est pas la seule. La question de l'accès à des droits sociaux est cruciale. Complétant les droits politiques, ceux-ci contribuent à définir le socle de la citoyenneté, et permettent, à travers les prestations, les services, les biens collectifs qui les concrétisent, de disposer de ressources et d'opportunités essentielles, même si elles varient selon les formes nationales des systèmes de protection sociale.

Depuis une vingtaine d'années de nombreux efforts ont été réalisés, en France notamment, pour mesurer la pauvreté. Le renouveau des débats correspondants est lié à plusieurs facteurs tels que les transformations du marché du travail et des structures familiales marquées par une diversification des formes d'emploi et des modèles familiaux et par leur instabilité croissante. Au-delà des états observés de période en période, il s'agit aussi de caractériser des transitions. Dans cette perspective, la dynamique macrosociale des inégalités et de la pauvreté n'éclaire que partiellement les trajectoires individuelles. On perçoit bien qu'une même situation de pauvreté, quelle que soit la dimension à travers laquelle on l'approche à un moment donné, n'a pas la même signification selon qu'elle renvoie à un état durable, transitoire ou récurrent. D'où une nouvelle dimension indispensable à l'analyse, ce qui implique le recueil de données appropriées et le recours à des modélisations adéquates.

Si les mutations économiques et sociales des trente dernières années ont débouché sur de nouveaux besoins de connaissances afin de modifier le contenu des politiques destinées à faire face aux multiples faces des inégalités et de la pauvreté, cela est également lié au renouvellement des formes de l'intervention publique et de ses modes de justification politique. La nécessité de rendre compte ou simplement d'afficher des objectifs et de présenter des résultats a contribué à un recours accru à des indicateurs. Cet usage est d'autant plus démultiplié que différents niveaux de régulation sont maintenant en jeu du fait de la décentralisation de l'action publique, d'une part et de la construction européenne, d'autre part.

Sur ces différents points, quatre articles apportent des éléments d'illustration particulièrement intéressants. Si les délais de disponibilité des données induisent une difficulté majeure pour répondre à la question des conséquences sociales de la crise,

la mesure relative de la pauvreté monétaire ou l'approche dynamique montrent bien la difficulté de l'exercice. D'une part, l'évolution du revenu médian et la modification de la distribution des revenus peuvent déboucher sur une diminution de la population concernée ; d'autre part, les transformations structurelles qui accompagnent une crise de grande ampleur s'inscrivent dans des temporalités plurielles, comme l'atteste, par exemple, le fait que la dégradation de la qualité des emplois peut accompagner la reprise de l'emploi.

Jean-Paul Lorgnet et Nathalie Missègue s'attachent à appréhender les facteurs qui influent sur la pauvreté monétaire et ceux qui déterminent son caractère persistant en utilisant les données du panel Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV), partie française du dispositif européen d'observation SILC. Sur la période 2003-2008, les auteurs traitent, d'abord, les informations recueillies à l'aide d'un modèle de régression de type *Probit*. Celui-ci permet de prendre en compte la situation des personnes vis-à-vis de la pauvreté en début de période et l'année précédente. Les estimations montrent que l'état initial de pauvreté a une incidence forte sur une exposition ultérieure au risque de pauvreté, tout comme la probabilité d'être pauvre une année s'accroît parmi les personnes pauvres l'année précédente. Les auteurs mesurent également les conséquences d'une variation dans le montant du revenu, d'un événement modifiant la composition familiale ou d'un changement sur le marché du travail. Parmi leurs différentes estimations, on soulignera celle qui montre que les revenus d'activité au sein d'un ménage basculant dans la pauvreté diminuent de 40 %. De même, résider dans une zone d'emploi défavorisée expose à un risque accru de pauvreté. Dans un deuxième temps, les auteurs s'attachent à estimer l'importance relative de différentes trajectoires de pauvreté. Parmi l'ensemble des 12,4 millions de personnes ayant connu une situation de pauvreté entre 2004 et 2008, un peu plus du tiers (37 %) est touché par une forme persistante correspondant à une durée supérieure à trois ans. Cela montre, *a contrario*, l'importance des flux d'entrée et de sortie de la pauvreté qui coexistent avec des phénomènes d'ancrage plus durables.

La contribution de Bernard Conter et Philippe Lemistre, bien qu'ayant un objet différent puisqu'ils s'intéressent à la mise en œuvre d'une stratégie de flexicurité au niveau européen, apporte une lecture critique des indicateurs retenus comme cela a été noté précédemment. Le flou de la notion elle-même, d'une part, et l'articulation peu explicite entre les trois types d'indicateurs utilisés (moyens, personnes concernées, résultats immédiats), d'autre part, sont soulignés. En particulier, des matrices de transitions figurent parmi les indicateurs de résultats pour caractériser des mobilités individuelles à partir des données de l'enquête européenne sur les conditions de vie (EU-SILC). Cependant, le recours aux données de panel issues de l'enquête Génération 98 du CEREQ, du fait de la particularité de la population concernée, les jeunes en insertion, et de la durée de l'observation (jusqu'à sept ans) conduit les auteurs à apporter des éclairages particulièrement intéressants. Par

exemple, des effets de génération liés aux modes de gestion des carrières selon l'âge apparaissent. De même, il convient de distinguer le caractère permanent du contrat de travail et la stabilité de l'emploi puisque celle-ci peut être associée à une succession de contrats temporaires. .

Carine Burricand s'intéresse à l'objectif de réduction de la pauvreté qui est retenu dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Cet objectif vise une diminution de 20 millions du nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté. Les situations correspondantes sont appréhendées par la combinaison de trois approches : la pauvreté monétaire et/ou la pauvreté en conditions de vie et/ou la faible intensité de travail des ménages. Les données de l'enquête SILC servent pour la mesure des indicateurs. Outre la discussion très éclairante sur l'apport et les limites des indicateurs retenus, notamment en matière de conditions de vie, l'auteur montre que ces différents critères donnent des représentations variées de l'importance de la pauvreté selon les pays européens. Elle souligne que les écarts en termes de pauvreté monétaire sont moindres qu'en termes de privation, par exemple. De plus, l'intérêt de la source et de l'approche est de pouvoir croiser ces différentes dimensions. Si l'un des trois critères retenus permet d'estimer que près du quart de la population européenne (hors Allemagne et Slovaquie) est en situation de pauvreté, la très grande majorité n'est exposée qu'à une seule dimension. Seule 1,3 % de la population européenne est exposée aux trois dimensions simultanément.

Dans ces deux contributions, les appréhensions multidimensionnelles et dynamiques des phénomènes de pauvreté soulignent l'hétérogénéité de la population touchée, ce qui conforte une analyse ne dissociant pas pauvretés et inégalités.

Guillaume Delautre, Didier Gelot et Michèle Lelièvre retracent les principales étapes et les débats qui ont marqué la mise en place d'objectifs de réduction de la pauvreté en France et en Europe. Ces démarches volontaristes se sont accompagnées de la mise en place d'indicateurs pour en suivre la réalisation. Dans le cas français, les discussions, notamment avec le milieu associatif, ont permis de dépasser une seule approche monétaire pour inclure l'accès à des droits sociaux en matière de santé, logement, etc. Cela s'est traduit par la mise en place d'un tableau de bord comprenant 38 indicateurs dont certains sont censés refléter des résultats obtenus et d'autres la mise en œuvre de politiques. Cependant, les liens entre les interventions et les effets sont délicats à établir, d'autant plus que les enjeux politiques sont importants et peuvent se refléter dans le choix des index : malgré les critiques formulées, l'indicateur de pauvreté ancré dans le temps a été retenu, en France, comme indicateur central. Cela rend encore plus délicate l'identification des effets des politiques menées pour réduire la pauvreté. Par ailleurs, les auteurs, en rapprochant les démarches européennes et françaises, soulignent ce qu'ils désignent comme leur articulation délicate. À cet égard, l'utilisation d'indicateurs différents pour l'appréhension de la pauvreté monétaire ou reposant sur des conventions variées, pour les conditions de vie, ou encore pour aborder le lien avec le marché du

travail, montre que l'objectivation par le chiffre qui semble accompagner ces démarches doit faire l'objet d'un examen critique attentif.

Dynamique de la pauvreté, dynamique des inégalités

Les inégalités ont tendance à se combiner pour les personnes en situation de vulnérabilité sociale. Cette idée est au point de départ d'un ensemble de contributions qui pointent les processus d'exclusion des populations les plus vulnérables et en analysent les mécanismes.

Dans les pays développés et *a fortiori* dans les pays en développement, les états de santé des populations ont un rôle explicatif dans l'étiologie de la pauvreté. Dès lors que les besoins de soins ne trouvent pas, ou plus, de réponses dans les systèmes traditionnels de protection nés des solidarités familiales, lignagères et communautaires, la question de la mise en place de formes institutionnelles de sécurité est posée. Partant de cette analyse et à l'exemple du Burkina Faso, Laurent Ilboudo traite des formes de financement des soins les plus adaptés aux pays en développement. Il développe les interrogations qui sont au cœur des débats et que l'on retrouve d'ailleurs dans les réformes des systèmes des pays développés (*cf. infra* la contribution de Jean-Marie André et Pascale Turquet) : quelles doivent être les parts respectives du financement public et du financement privé ? Quelles modalités de financement public faut-il encourager ? Il démontre que l'assurance-maladie solidaire constitue le meilleur mécanisme pour améliorer la situation des populations pauvres au regard du financement des soins de santé.

De nombreuses études conduites aux États-Unis, au Canada ou en Europe ont mis en évidence les relations étroites entre la dynamique des inégalités et des pauvretés et l'origine ethnique des différents groupes de population. L'étude de Nong Zhu et Cécile Batisse s'inscrit dans cette perspective et tente d'évaluer, au cours de la période 1991-2006, les effets de la croissance et de l'inégalité sur la pauvreté des migrants au Canada, en distinguant les migrants d'origine nord-américaine et européenne et les nouveaux migrants en provenance des pays en développement. Différentes options analytiques sont explorées pour cette étude fondée sur une exploitation des bases de données non agrégées issues des recensements de la population. Les auteurs interrogent d'abord les facteurs cycliques et montrent qu'entre 1991 et 2006 les migrants originaires des pays en développement ont vu, au cours de la période de ralentissement économique (1991-1996), leur revenu réel se détériorer de façon plus importante que celui des natifs ainsi que des immigrants d'origine européenne. En revanche en période de relance (2001-2006), la progression de leur revenu réel a été plus lente et sur l'ensemble de la période étudiée, les immigrants des PED constituent le seul groupe pour lequel la pauvreté n'a pas diminué. On peut penser que cette situation défavorable découle largement des caractéristiques individuelles des immigrants, les différences dans l'éducation et

les compétences ayant un impact sur les salaires et la pauvreté. Or un résultat intéressant observé par les auteurs de l'étude est que si l'effet de l'éducation sur le revenu des natifs se renforce au cours de la période, il s'affaiblit pour le groupe des immigrants des PED. En d'autres termes, le rendement de l'éducation des immigrants sur le marché du travail tend à diminuer alors même que les immigrants récents ont un niveau d'éducation supérieur à celui des générations antérieures.

La réduction de la pauvreté au sein des populations migrantes passe par la qualité de leur intégration économique et sociale. Or, en France et de manière générale dans l'ensemble des pays européens, les structures d'intégration se sont considérablement affaiblies au cours des années récentes. Les raisons en sont multiples, au premier rang desquelles il faut certainement citer la persistance d'une extrême pauvreté dans les pays d'immigration, la persistance d'un chômage de masse dans les pays industrialisés et la paupérisation des sociétés d'accueil. Les processus discriminatoires sont un révélateur de cet affaiblissement et une part importante des inégalités trouve son origine dans des processus discriminatoires sur le marché du travail. Cette hypothèse de travail suggérée par le travail de Nong Zhu et Cécile Batisse est explorée par Annie Ghirardello, à partir de l'enquête Parcours et profils de migrants. Un résultat intéressant est que les discriminations, mises en évidence dans l'enquête par les injustices déclarées, n'apparaissent pas seulement au moment de l'entrée sur le marché du travail mais aussi dans l'emploi, dans la mesure où les immigrants sont confrontés à la probabilité d'occuper les emplois les plus pénibles et les plus précaires.

La pauvreté n'est cependant pas qu'affaire de faibles revenus. Une conception large de l'intégration inclut également la qualité de la participation sociale qui renvoie aux interactions sociales ou à la confiance sociale. Il a été montré que la pauvreté est un processus de disqualification sociale où l'absence ou la perte d'un certain nombre de protections s'associe à un ensemble de ruptures familiales ou amicales ou de pertes de lien social, ou de façon plus diffuse, du sentiment d'appartenance à un ensemble social, capturé par la notion largement diffusée à défaut d'être toujours explicitée, de capital social. À partir des données de l'enquête SHARE, complétées par des séries macroéconomiques provenant de l'OCDE, Caroline Berchet et Nicolas Sirven travaillent sur deux indicateurs de capital social mêlant des indicateurs de confiance et des indicateurs d'intensité de la vie sociale et civique. Leurs résultats indiquent que la population immigrée présente une plus faible probabilité que la population native de participer à des activités collectives et d'avoir confiance en autrui. Au-delà de ce constat, leur analyse vise aussi à mieux comprendre les différences entre les pays européens en identifiant les principaux déterminants institutionnels. L'intégration sociale des immigrants s'accroît, ce qui paraît assez conforme à l'intuition, avec la durée de résidence dans le pays d'accueil mais l'analyse révèle, par ailleurs, des différences entre les pays européens. L'explication de ces différences repose principalement sur le coefficient de GINI.

Cette recherche indique que l'intégration sociale des immigrés est plus difficile à atteindre dans les pays qui affichent une distribution de revenus particulièrement inégalitaire.

3. Les travaux des ateliers

Dans cette partie de l'ouvrage ont été regroupées les contributions présentées lors des ateliers thématiques autour de questions plus spécifiques posées dans le domaine de l'économie de la santé et de l'économie sociale et solidaire.

Économie de la santé

Les sujets abordés par les économistes de la santé dans le cadre de ces journées témoignent de la diversité des sujets, des approches et des préoccupations, empiriques ou théoriques des chercheurs. À l'interface de l'économie du travail et de l'économie de la santé, la contribution de Pascale Lengagne témoigne de la préoccupation légitimement croissante, pour les chercheurs et les politiques, de la question santé au travail. L'angle adopté, encore relativement peu exploré dans la littérature, est celui de l'analyse économique de l'impact des conditions de travail sur la santé. Sur la base des données de l'enquête santé 2002-2003 de l'IRDES, l'auteur mobilise une méthode statistique qui lui permet de mesurer l'influence du travail sur les dépenses de santé et, en s'appuyant sur cette mesure, d'établir la part des dépenses réellement attribuables au travail et de comparer le résultat obtenu avec la part des dépenses due aux accidents du travail et maladies professionnelles reconnus. Les résultats indiquent un phénomène de sous-reconnaissance de l'influence du travail sur les dépenses de santé des salariés : plus contrasté pour les cadres et professions intermédiaires, le phénomène apparaît massif pour les ouvriers et les employés.

Sans surprise la question des politiques de financement d'une dépense de santé croissante reste une question d'intérêt. Jean-Marie André et Pascale Turquet reviennent, dans une perspective comparatiste, sur l'assurance santé privée qui en France est clairement complémentaire, alors qu'elle est substitutive ou duplicative dans les autres pays européens (en termes de soins financés ou de populations couvertes). Cette spécificité française conduit à interroger les politiques de régulation de dépenses de santé quant à leur capacité à articuler l'assurance-maladie obligatoire et l'assurance-maladie complémentaire, l'importance prise au fil du temps par les couvertures privées étant susceptible de générer des effets-retours négatifs sur la régulation des dépenses prises en charge par les régimes obligatoires. Dans cette perspective, les auteurs s'interrogent sur l'opportunité de l'introduction

en France de formes de contractualisation obligatoire, confiées à des assureurs privés, à l'image de ce qui est déjà en vigueur dans certains pays européens (Pays-Bas et Suisse notamment). Une telle solution permettrait de réglementer beaucoup plus étroitement l'accès, le contenu et le prix des couvertures fournies par les organismes privés. Pour autant l'orientation du chemin de réforme reste encore aujourd'hui très incertaine.

Les débats engagés depuis quelques années autour de l'assurance santé complémentaire mettent en lumière la difficulté croissante des assurés sociaux à obtenir des niveaux de remboursement satisfaisants sur de nombreux postes de leur consommation de soins et de biens médicaux. Les pratiques tarifaires en médecine, générale ou spécialisée, sont particulièrement scrutées et appellent un approfondissement et surtout un élargissement des recherches sur le comportement des médecins. La contribution de Nicolas Da Silva est exemplaire de cette préoccupation. L'auteur s'inscrit dans un cadre théorique issu des travaux de la psychosociologie et de la psychologie cognitive qui renouvelle l'analyse des incitations économiques censées réguler les comportements des médecins. Il s'intéresse à un effet d'éviction des motivations intrinsèques (l'action est entreprise pour la satisfaction inhérente à son accomplissement) par les motivations extrinsèques (poursuivies dans une optique instrumentale au sens où elles visent l'obtention d'un résultat extérieur à l'action elle-même) qui pourrait expliquer l'efficacité très limitée des mécanismes incitatifs mis en place en médecine générale, voire l'existence d'effets paradoxaux (l'érosion d'actes gratuits par exemple). Le propos de la contribution est de revenir sur l'hypothèse fondatrice de cette approche, celle de la substituabilité des motivations. Deux voies théoriques sont explorées et discutées. La première recentre le problème d'éviction dans le cadre d'une relation d'agence : l'effet d'éviction est alors expliqué soit par un problème de confiance, soit par un problème de prestige. Mais dans ce cadre, le déclencheur de l'action ne peut être que l'intérêt (motivation extrinsèque), alors que l'idée même de motivation intrinsèque est de postuler l'existence de comportements totalement désintéressés. Prendre au sérieux la motivation intrinsèque suppose donc, c'est la voie que suggère Nicolas Da Silva, de dépasser le cadre de l'analyse économique standard pour intégrer de nouvelles perspectives quant à la notion même de « travail » du médecin.

Les enjeux associés à l'hypothèse d'un effet d'éviction, contreproductif, des motivations extrinsèques sur les motivations intrinsèques sont particulièrement vifs dans le contexte actuel des politiques de santé qui recourent aux incitations économiques comme instrument privilégié de régulation de la médecine ambulatoire. L'un de ces dispositifs incitatifs, le Contrat d'amélioration des pratiques médicales individuelles (CAPI) en médecine générale, qui propose une rémunération forfaitaire complémentaire en contrepartie de l'atteinte d'objectifs ciblés en matière de dépistage et de prévention, est l'objet de la contribution de Philippe Abecassis et de Jean-Paul Domin. Les auteurs s'interrogent sur l'énigme

que représente le divorce entre les médecins et leurs syndicats sur la question de l'élargissement du mode de rémunération : alors qu'individuellement les nouvelles formes de rémunération semblent séduire de nombreux praticiens, collectivement les syndicats et l'ordre des médecins continuent d'y être opposés. Ils soutiennent l'hypothèse que si les praticiens restent majoritairement favorables au paiement à l'acte, celui-ci véhicule une image négative, exacerbée par les dépassements systématiques d'honoraires, et contraire à la représentation que les praticiens ont de leur fonction. Les rémunérations forfaitaires que les médecins acceptent sont en mesure de contrebalancer cette mauvaise image du paiement à l'acte parce qu'elles portent les concepts d'efficience et de qualité des soins prônés par la politique de santé. L'intérêt de leur papier est de proposer une exploration empirique des motivations des médecins à choisir la voie de la contractualisation avec le CAPI. Un résultat, qu'il conviendrait d'approfondir mais qui rend l'hypothèse d'un quiproquo plausible, est qu'en mettant l'accent sur le seul argument financier des rémunérations forfaitaires, pouvoirs publics et syndicats sont loin du cœur des motivations des praticiens.

Les deux contributions précitées ont en commun de souligner les limites de la réduction des pratiques médicales aux strictes règles marchandes et de rappeler la force des exigences éthiques dans le travail du médecin. Cet élargissement est le challenge relevé par Cléa Sambuc. L'objectif de cet article est de montrer que les règles d'organisation de la répartition des organes restent peu étudiées par les économistes alors qu'elles jouent un rôle dans la lutte contre la pénurie et la recherche d'un équilibre entre équité et efficacité. Le papier s'intéresse aux propriétés et aux vertus d'un algorithme de répartition multicritère, Model End-Stage Liver Disease (MELD), implanté en France après avoir été utilisé aux USA. L'objectif du MELD est de rationaliser l'attribution de greffons hépatiques en identifiant les candidats qui auront, compte tenu de leur état de gravité, un bénéfice à être greffé. À partir de l'analyse des critères retenus et de leur pondération, l'auteur démontre les gains en équité et en efficacité permis par cette procédure d'attribution des greffons.

Économie sociale et solidaire

Dans leur contribution précédemment présentée, Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella et Ekaterina Melnik avaient porté leur analyse sur la qualité de l'emploi dans les organisations d'économie sociale et solidaire. Lionel Prouteau s'intéresse quant à lui à la participation bénévole dans les différents pays européens. En utilisant des informations tirées de la quatrième vague de l'*European Value Survey*, il cherche à en préciser les déterminants individuels, d'une part et l'influence de variables macrocontextuelles, d'autre part. Au-delà des caractéristiques socio-démographiques habituelles, l'auteur mobilise des

informations originales : les opinions sur le travail, les loisirs, la famille, la vie politique, le rôle de l'État dans la satisfaction des besoins individuels. Traitées à l'aide d'une régression logistique, ces données confirment l'hypothèse du bénévolat comme « loisir sérieux » et montrent que les pays européens se répartissent en trois groupes principaux, selon la propension des individus à participer. La deuxième partie de la contribution s'attache à préciser l'incidence des contextes économique, politique et religieux des différents pays sur les comportements de bénévolat. L'analyse conduite à partir d'un modèle multiniveau montre la corrélation entre cette participation, de fortes dépenses publiques par tête et un degré de religiosité faible.

Enfin, Florence Gallois inscrit sa recherche dans le champ des services aux personnes dépendantes. Elle examine la crise que traversent les structures d'aides à domicile à partir d'une analyse de la concurrence entre les différents régimes de prix qui sont en vigueur dans le secteur des services à la personne. En effet, ce secteur est marqué par la coexistence de quatre formes de production de l'aide (l'emploi direct, le mandat, l'agrément qualité et l'autorisation), chacune étant fondée sur des logiques d'intervention plus ou moins spécifiques combinant à des degrés différents besoins, qualité, création d'emploi, etc. Cette première analyse, conduite à partir de différents travaux menés en Champagne-Ardenne et d'entretiens auprès de responsables de structures, souligne les enjeux d'une exacerbation de la concurrence par les prix plutôt que par la qualité.

Au total les actes des XXXI^{es} Journées, constitués de la trentaine des communications disponibles au moment de l'édition et ayant reçu l'avis positif du comité éditorial, rassemblent des travaux qui contribuent à la discussion scientifique sur l'évolution des modèles sociaux, des inégalités et de la pauvreté dans un contexte de crise. Le spectre des problématiques abordées et des méthodologies mobilisées est large. En cela les actes des XXXI^{es} Journées ont été fidèles au propos fondateur de l'Association d'Économie Sociale : rendre compte de réalités sociales, complexes et mouvantes, dans un cadre scientifique reconnu.